

La première Nuit de la Solidarité se tiendra le 15 février

Annoncée par Anne Hidalgo lors de ses vœux 2018, la première « Nuit de la solidarité » se tiendra le jeudi 15 février, en partenariat avec les acteurs du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion. Elle permettra un décompte objectif et anonyme des personnes en situation de rue, avec pour but d'améliorer les réponses qui leur sont apportées et qui engagent l'ensemble des Institutions, etc. Plus de 1000 volontaires sont nécessaires pour mener à bien cette opération : la Maire de Paris et les acteurs du Pacte Parisien de lutte contre la grande exclusion lancent aujourd'hui un appel aux volontaires.

Anne Hidalgo a fait de la lutte contre l'exclusion la grande cause de sa mandature. Cette priorité se traduit par une implication très forte de la Ville de Paris aux côtés de l'Etat et des associations pour le développement de dispositifs d'urgence sociale, notamment par la mise à disposition de terrains et de bâtiments pour accueillir des centres d'hébergement d'urgence, ou encore par l'ouverture du centre de premier accueil humanitaire pour les migrants. Plus de 2 000 places d'hébergement ont ainsi ouvert à Paris depuis 2014.

En 2015, l'ensemble des acteurs parisiens de l'urgence sociale (Ville, Etat, RATP, SNCF, Samusocial de Paris, associations) se sont accordés sur une stratégie commune, en adoptant un Pacte contre la grande exclusion, assorti de 106 mesures concrètes. Il prévoit notamment (action 105) d'améliorer la connaissance des personnes en situation de grande exclusion. C'est dans ce cadre que la Maire de Paris a annoncé lors de ses vœux, le 10 janvier 2018, l'organisation d'une première « Nuit de la solidarité ».

Le jeudi 15 février, de 20h à 1h du matin

Dans la nuit du jeudi 15 février 2018, de 20h à 1h, un décompte de nuit anonyme et objectif des personnes en situation de rue sera réalisé sur l'ensemble du territoire parisien, en partenariat avec le secteur associatif et tous les Parisien.ne.s volontaires.

Il est important de préciser que ce décompte n'est pas en tant que tel une intervention sociale, mais une « photographie », à un instant donné, du nombre de personnes en situation de rue sur un territoire délimité à Paris intramuros. Plus de 300 équipes iront sur des secteurs prédéfinis, rue par rue et selon un itinéraire précis, à la rencontre des personnes en situation de rue pour

leur proposer de répondre à un questionnaire anonyme. Les secteurs les plus complexes ou sensibles seront quant à eux parcourus par les maraudes professionnelles. Les cas d'urgence médicale ou sociale seront traités par les dispositifs de droit commun (115, Samusocial, Samu de Paris).

La Maire de Paris lance un appel aux volontaires

« Pour mener à bien cette opération, nous avons besoin de mobiliser plus de 1000 bénévoles, aux côtés des professionnels de l'urgence sociale. Je lance aujourd'hui un appel au volontariat auprès des Parisiennes et des Parisiens : nous avons besoin que vous vous mobilisiez massivement pour la Nuit de la solidarité. Décompter les sans-abris, c'est redonner une existence à chacun, et c'est se donner les moyens d'agir pour chacun d'entre eux », souligne Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Les volontaires peuvent s'inscrire à partir d'aujourd'hui, en remplissant un formulaire en ligne disponible à l'adresse : https://www.paris.fr/nuitdelasolidarite

À la suite de leur participation à la Nuit de la Solidarité, les volontaires seront conviés à l'Hôtel de Ville de Paris pour partager les résultats et seront, s'ils le souhaitent, étroitement associés à la construction des nouvelles réponses apportées aux sans-abris sur la base des connaissances acquises grâce à cette opération.

Un projet qui s'appuie sur les initiatives réussies d'autres villes

Paris n'est pas la première ville à s'engager dans cette démarche : de nombreuses villes la pratiquent déjà, comme New York, Bruxelles ou encore Athènes. La Nuit de la Solidarité à Paris s'appuie sur ces expériences réussies.

Cette opération exhaustive viendra compléter et approfondir les enquêtes déjà réalisées sur certaines zones du territoire parisien (ex : enquêtes flash du Samusocial). Le décompte qui en découlera permettra de mesurer avec précision les besoins et de mieux connaître les profils des publics concernés et leur évolution. L'ensemble des données collectées seront analysées sous la responsabilité d'un comité scientifique .

Trois ans après la signature du Pacte Parisien de lutte contre la grande exclusion, les résultats de cette enquête constitueront également l'occasion d'un bilan partagé des actions entreprises et des nouvelles mesures à développer collectivement pour prévenir et lutter contre le sansabrisme.